



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

référendums

Question écrite n° 90699

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les résultats du référendum du 29 mai 2005, sur le projet de Constitution européenne. Il souhaiterait connaître la liste des communes de moins de 20 000 habitants dans lesquelles le « non » a obtenu au moins 60 % des suffrages.

Texte de la réponse

En réponse à sa demande de statistiques portant sur les résultats du référendum du 29 mai 2005 dans les communes de moins de 20 000 habitants, l'honorable parlementaire voudra bien considérer que cette strate de population rassemble 36 246 communes (France métropolitaine et départements d'outre-mer). Le vote « non » s'élève à 60 % et plus des suffrages exprimés dans 18 146 d'entre elles (soit 50,1 %). Leur liste, trop longue pour être publiée in extenso, lui sera communiquée sous forme d'un fichier informatisé comportant les informations suivantes : code et libellé du département, code INSEE, nom et population de la commune, nombre d'inscrits, d'abstentions, de votants, de bulletins blancs et nuls et de suffrages exprimés, nombre de vote « oui » et de vote « non » et pourcentage de ces derniers par rapport aux suffrages exprimés.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90699

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3578

Réponse publiée le : 30 mai 2006, page 5693